

**Votre épanouissement
comme gage
de notre succès !**



**Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot**

OFFRE D'EMPLOI

Poste temporaire - temps plein

Avec possibilité de permanence

INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN BÂTIMENT SERVICE DE L'URBANISME

Période d'affichage : 29 octobre au 22 novembre 2024

Entrée en fonction : Dès que possible

À PROPOS DE NOUS

Idéalement située entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Louis, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot offre un cadre de vie et de travail exceptionnel. Elle est le choix de jeunes familles à la recherche d'un environnement culturellement riche et épanouissant, proche à la fois de la nature et de grandes agglomérations. Les emplois à la Ville permettent d'allier carrière et épanouissement personnel au sein d'une équipe dynamique et motivante.

LE POSTE QU'IL VOUS FAUT

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'urbanisme, vos principales responsabilités consistent entre autres à :

- Assurer l'application de la réglementation en vigueur;
- Analyser les demandes de permis, effectuer les inspections requises, émettre les permis;
- Préparer divers avis d'infraction et faire rapport de tout dossier jugé problématique à la hiérarchie;
- Répondre aux demandes d'information en matière de réglementation, de lotissement, de zonage, de construction, de nuisances, et autres;
- Assurer le respect de la réglementation en lien avec les différentes collectes municipalisées;
- Assurer le suivi des plaintes (nuisances, arrosage, etc.);
- Description non limitative : elle contient les principales tâches à accomplir.

À PROPOS DE VOUS

Vous possédez les qualités et compétences suivantes :

- Formation universitaire en urbanisme ou DEC en aménagement du territoire ou tout autre domaine connexe;

INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN BÂTIMENT SERVICE DE L'URBANISME

Période d'affichage : **29 octobre au 22 novembre 2024**

Entrée en fonction : **Dès que possible**

Page | 2

- Expérience d'un an ou plus dans le domaine municipal;
- Excellente connaissance du Code national du bâtiment, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la protection des rives et du littoral, des règlements provinciaux sur les installations septiques et le captage des eaux souterraines;
- Intérêt pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et régional, et pour les problèmes de l'environnement;
- Capacité à utiliser les instruments de mesure et de dessin;
- Connaissances de systèmes informatiques, notamment le portail PG Solutions;
- Esprit de synthèse et très grande habileté à gérer efficacement plusieurs dossiers;
- Grand sens des responsabilités et aisance à travailler en équipe;
- Excellente communication en français (parlé et écrit) et en anglais (parlé);
- Permis de conduire conforme et valide.

NOUS VOUS PROPOSONS

La Ville offre une rémunération globale et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.



Taux horaire : 29,40 \$ - 34,58 \$ - selon la convention collective en vigueur

Horaire de travail : Lundi au jeudi 8 h à 16 h 30,
Vendredi 8 h à 12 h | 35 heures/semaine

Entrée en fonction : Dès que possible

Envoyez-nous votre candidature d'un clic  [via notre formulaire en ligne.](#)

Nous communiquerons avec vous si votre candidature est retenue.